

de ces croisements ont été saillies par leur père ( $Ab_1$  ou  $Ab_2$ ); les veaux doivent naître en 1969. Ces résultats font penser à un déterminisme monofactoriel autosomal récessif, ce que le résultat des back-cross actuellement en route devrait confirmer. Un examen aussi complet que possible du pedigree de tous les animaux atteints a permis de remonter à un ancêtre issu de l'île de Jersey. Aux États-Unis où pareille anomalie en race *Jersiaise* avait été décrite par MEAD et al. (*J. Hered.*, 1949, **40**, 229-232) on a pu récemment établir que, dans un troupeau où ce défaut se manifeste encore, un des ancêtres était étroitement apparenté à l'ancêtre commun de tous les anormaux observés en Afrique du Sud.

EFFET MATERNEL SUR LA CROISSANCE ASSOCIÉ AU GÈNE LIÉ  
AU SEXE D'EMPLUMEMENT CHEZ LA POULE : DONNÉES COMPLÉMENTAIRES

P. MÉRAT. — *Station centrale de Génétique animale, C.N.R.Z., 78-Jouy-en-Josas*

Nous avons noté précédemment (MÉRAT, 1967, *Ann. Biol. anim. Bioch. Biophys.*, **7**, 183-203), dans trois populations distinctes, un « effet maternel » associé au locus lié au sexe  $K$  (emplumement lent) /  $k$  (emplumement rapide) sur la croissance des enfants, particulièrement des filles, dont les allèles  $K$  et  $k$  sont distribués indépendamment du génotype de la mère. Une différence de poids à 8 semaines, de 30 à 50 grammes suivant la souche, apparaissait, à l'avantage des filles dont la mère avait un emplumement précoce. Un écart du même ordre existait chez les fils, non attribuable au génotype du zygote lui-même.

Sur quatre autres souches, élevées au domaine du Magneraud, nous avons refait la comparaison du poids à 8 semaines des filles de mère  $K^-$  ou  $k^-$ , sur une à trois générations suivant le cas, par une analyse de variance limitée aux familles de même père comportant des mères de l'un et l'autre génotype. Les différences sont de même sens que précédemment. L'avantage pondéral des filles de mères à emplumement précoce est toutefois plus faible, dans l'ensemble, que dans notre première série de données (+ 3 g à + 45 g en moyenne suivant la population). Peut-être ceci est-il en liaison avec le fait qu'il s'agit, pour certaines, de souches sélectionnées plus intensément sur la vitesse de croissance que les premières populations analysées, et dans lesquelles des gènes atténuateurs de l'effet défavorable lié à  $K$  auraient pu être favorisés.

II. — GÉNÉTIQUE MATHÉMATIQUE

CALCUL AUTOMATIQUE DES COEFFICIENTS D'IDENTITÉ,  
DE PARENTÉ ET DE CONSANGUINITÉ

C. CHEVALET. — *Station centrale de Génétique animale, C.N.R.Z., 78-Jouy-en-Josas.*

L'exploitation de l'information considérable réunie dans les dossiers de populations à pedigree, exige le calcul des liens de parenté que l'on peut mesurer à l'aide des coefficients d'identité de GILLOIS (1964, La relation d'identité en génétique, *Thèse Fac. Sci. Paris*) qui généralisent les coefficients de consanguinité et de parenté définis par MALÉCOT (1948, *Les mathématiques de l'hérédité*, Masson, Paris). Le calcul présenté évite la recherche des généalogies et permet de